

"L'homme libre est un homme que le monde interroge, et qui répond c'est  
l'homme responsable"

N° 9 octobre 1992

(Emmanuel MOUNIER)

# SUBJECTIF

Lettre bimestrielle d'analyse

et d'information de la JEC-SUP.

Bureau de dépôt 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

## CONTRE LES EXCLUSIONS : L'APPRENTISSAGE DE LA SOLIDARITE

Exclusion du savoir par l'illettrisme, exclusion scolaire par l'échec, exclusion du monde du travail par le chômage, inégalités dans l'accès à la santé et au logement, exclusions sociale et culturelle... Autant de variations sur un même thème qui s'enchevêtrent pour entretenir la spirale du processus d'exclusion de l'homme de sa propre humanité et par extension, car les hommes sont interdépendants qu'ils le veuillent ou non, de déshumanisation de la société dans son ensemble.

A défaut de réintroduire l'interrogation morale et politique (au sens social et philosophique) dans l'économie, nous favorisons l'éclatement et la dualisation de la société. Les conséquences de la crise économique (période de 1974 à 1985 où il y a eu explosion du chômage liée à une période d'inflation forte, puis de croissance faible voire de croissance négative) et le prolongement de la crise sociale jusqu'à aujourd'hui, ont conduit à l'apparition ou à la transformation de nouveaux facteurs d'inégalité et de tension. En effet, comme le souligne Georges Liénard<sup>1</sup> dans "Les Cahiers de Démocratie et Créativité" (1991 n°6, pp 10-11), "les problèmes d'éducation, de qualification, de santé, de logement, de vie précaire et de situation culturelle et sociale de groupes mis hors circuit du travail sont devenus de manière plus intense le lieu central de production et de maintien d'inégalités liées à la dualisation de la société". Si on veut regarder de près ces nouveaux lieux de fabrication des inégalités, les problèmes des jeunes, des femmes, des personnes âgées, non seulement des classes populaires mais aussi d'une partie significative des classes moyennes, l'on constate que "ces situations posent des défis nouveaux et demandent pour pouvoir trouver une réponse, une extension quantita-



Basquiat, "Sans titre", 1982.

tive et un renforcement qualitatif du secteur social et culturel (appelé aussi "non marchand"), qu'il soit du secteur public ou du secteur associatif non lucratif (appelé aussi "économie sociale)". Ainsi, en avril dernier, face à la tournure inquiétante que prenait l'élaboration du budget 1992 de la Communauté française, les représentants du Conseil de la Jeunesse d'expression française, du Conseil supérieur de l'Éducation populaire, de la Commission consultative des centres culturels et du Conseil du Théâtre de l'Enfance et de la Jeunesse, réunis en Interconseil, interpellèrent l'Exécutif de la Communauté en rappelant que "les secteurs de la jeunesse, de l'éducation permanente, de la culture et de la création artistique sont essentiels pour la prise de responsabilité dans une démocratie vivante, la solidarité entre exclus et non-exclus, la lutte

contre l'exclusion culturelle et sociale". Ils déclaraient : "l'importance de l'enjeu constitué par l'action culturelle et d'éducation à l'approfondissement de la démocratie ainsi que le développement de la qualité de la vie pour tous les citoyens, nécessite un refinancement global qui demandera un effort financier supplémentaire de tous les citoyens (sauf les exclus)" (Le Ligeur, 10.04.92, p. 24), et ils refusaient par la même occasion que les arbitrages budgétaires se fassent au détriment du secteur non marchand. Les syndicats également étaient au pied du mur budgétaire (cfr Carte blanche d'Alain Tondeur, in Le Soir 13.08.92, p. 2). Le gouvernement a bloqué l'enveloppe pour la sécurité sociale (suite page 16)

## LE QUART MONDE ET LE SAVOIR

par Pierre François Mathy, ATD Quart Monde

Lorsque, en 1956, le père Joseph Wrésinski y arrive, le «château de France» est un des pires bidonvilles de France. Il commence où s'arrête la rue. Des familles ont reflué vers ce coin de Noisy-le-Grand parce qu'elles n'avaient pas d'autre issue. Elles y vivent dans la misère la plus noire au milieu de la boue et du mépris des habitants de la localité.

### L'IGNORANCE

Là où d'autres voient l'occasion de créer des soupes populaires ou des distributions de vêtements, Joseph Wrésinski choisit d'autres initiatives. La misère n'est pas pour lui une inconnue; il l'a fréquentée pendant la plus grande partie de son enfance. Il crée une bibliothèque et un jardin d'enfants. Il est, en effet, convaincu que la misère c'est d'abord l'ignorance. Il sait que le problème fondamental ce n'est pas l'exiguïté des revenus, mais qu'il s'agit tout autant d'un problème culturel. En effet, comment être, comment vivre parmi les autres si l'on ne partage pas leur culture? Comment ne pas se sentir étranger dans son propre pays si les références culturelles, les symboles, les sous-entendus des autres nous sont inconnus, si, en somme, nous parlons un langage différent? Plus prosaïquement, comment trouver un travail? Comment ne pas être classé parmi les «irré récupérables» si l'on ne sait pas lire? Comment se dépêtrer au milieu des arcanes administratifs si l'on est arrêté par le moindre formulaire à remplir, et ce dans un monde où tout est organisé, réglementé, programmé, où tout est prévu sauf, précisément, que certaines personnes puissent ne pas coïncider avec les catégories officielles. Naguère, la formation scolaire était moins généralisée. Paradoxalement, la démocratisation de l'enseignement a accentué la marginalisation de ceux qui sortent prématurément du système, ou même, mais c'est plus rare, qui n'ont jamais eu aucun contact avec lui. Naguère également, il existait beaucoup de petits métiers qui demandaient, certes, de l'habileté manuelle (ce qui est aussi une forme de savoir!) mais pour lesquels il n'était pas nécessaire d'avoir fait d'études particulières; tout au plus un apprentissage. D'autres exigeaient surtout de la force physique. Tandis qu'actuellement,

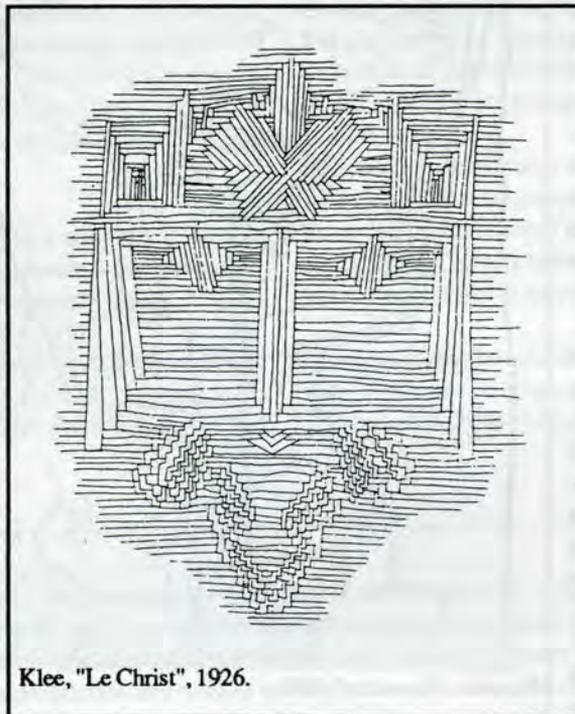
dans une société aussi technique que la nôtre, les activités sont de plus en plus spécialisées et requièrent une formation parfois longue. Ceux qui n'ont pu suivre aucune filière sont souvent simplement considérés comme inaptes au travail. «Si par malheur, tu ne sais pas lire et écrire, tu ne peux pas trouver du boulot trop loin de chez toi». L'ignorance n'en devient que plus lourde à porter. Car pire que le chômage est la honte d'être ignorant. «Quand tu ne sais pas lire, tu n'as pas des idées dans la tête. Tu vas trouver quelqu'un et tu sais même plus pourquoi tu es venu. Alors, tu pars et les gens te trouvent drôle». C'est la honte d'être différent, de ne pas savoir ce que les autres savent. «Marie a honte de son manque de connaissances. Elle

s'ingénie par tous les moyens à le dissimuler à ses interlocuteurs. Elle prétend tantôt l'absence de lunettes, tantôt une scolarité en flamand ou encore une occupation urgente pour retarder la lecture d'un document qu'on lui soumet. Elle possède une gamme étonnante de réponses, et bien futé serait celui qui pourrait rapidement deviner sa difficulté de lecture ou d'écriture. La diversité de ses réponses témoigne de la profondeur de sa gêne».

### L'ENFANT DU QUART MONDE EN QUÊTE DE SAVOIR

Même si les cas de malnutrition chronique entraînant de faibles résultats aux tests d'intelligence sont plus rares que dans le Tiers Monde, chez les jeunes enfants, les difficultés d'apprentissage sont souvent liées au contexte familial. Leurs parents ne peuvent guère leur transmettre un savoir qu'ils ne possèdent pas.

Pire, les souvenirs néfastes qu'ils conservent de l'école les poussent parfois à retarder la scolarisation de leurs enfants<sup>5</sup>. Ces enfants se trouvent donc soumis à de nombreux échecs. N'importe quel étudiant sait qu'un échec décourage. Mais l'expérience d'échecs répétés et systématiques peut créer la conviction de l'impossibilité de réussir quoi que ce soit, et donc une espèce de paralysie, un abandon de la lutte. Certains s'entendent d'ailleurs dire qu'ils sont des «bons à rien». L'expérience montre cependant qu'il existe chez tous ces gosses un immense désir d'apprentissage. «J'ai faim dans ma tête». Cette phrase d'un gamin de Molenbeek est révélatrice à la fois de son désir et de sa subtilité. Ils ont soif de savoir car ils sentent



Klee, "Le Christ", 1926.

instinctivement que le savoir est un bien en soi. Plus tard, ils prendront la mesure du prestige du savoir.

### LE POUVOIR DU SAVOIR

Car, de fait, dans notre monde, le savoir est valorisé et n'est pas sans effets au niveau du rôle, et par conséquent du statut social. Le savoir est aussi facteur de pouvoir. Le savant, ou celui qui est capable de faire croire qu'il sait (ce qui est également une forme de savoir) est consulté, interviewé par les journalistes, courtisé par les politiciens. Il enseigne, il publie. En un mot, il est connu et reconnu. De fil en aiguille, il arrive que certains niveaux de savoir ne soient plus accessibles qu'à une certaine élite. Michel Serres remarque qu'une des vraies questions du monde contemporain est que l'on peut «s'approprier le savoir, la culture et la science et ne pas les mettre à la disposition de tous». Et il ajoute: «...dans mon expérience même, je peux dire que les sciences pures et les sciences humaines sont la propriété de peu de gens»<sup>6</sup>. C'est le danger du pouvoir technocratique. Ceux qui possèdent une parcelle de savoir se sentent protégés et les statistiques du chômage sont là pour conforter cette opinion. «L'Université est, en elle-même, non pas échec à la misère, mais bastion contre la misère»<sup>7</sup>. Mais la conséquence la plus grave de cette situation est que nous en arrivons insensiblement à l'idée qu'inversément, les pauvres non seulement sont des ignorants mais qu'ils sont incapables d'apprendre. «Ce garçon est un vrai paysan, il est complètement nul». On en arrive à croire qu'il y a ceux qui savent et ceux qui ne servent à rien. Ne servant à rien et ne sachant rien, ils n'ont, bien entendu, pas voix au chapitre et ils n'ont évidemment rien à nous apprendre. C'est là, malheureusement, une idée à laquelle on s'habitue assez facilement si l'on est du bon côté de la barrière. Joseph Wrésinski observe à ce sujet que «nous continuons, aujourd'hui comme hier, d'assortir l'humanité d'un supposé déchet naturel...» Et cependant, «...le savoir est un bien en soi, s'il garantit l'avancée de la vie intellectuelle et spirituelle de tous les hommes, et non pas de certains seulement, au prix de la plus grande dépendance des autres»<sup>8</sup>.

Il est vrai que beaucoup ne sont pas insensibles à la pauvreté. Des philosophes, des sociologues, des écrivains ou des artistes se sont intéressés à celle-ci. Et nous pensons à des gens comme Dickens, Victor Hugo, Jack London, Vincent Van Gogh, Laermans ou tant d'autres. On étudie le «problème» des pauvres, de ces classes que l'on disait «dangereuses» au XIXe siècle. Des pouvoirs politiques prennent des décisions à leur égard. Mais on les consulte rarement eux-mêmes.

### LE SAVOIR DES PAUVRES

Et pourtant, les «experts en pauvreté», ce sont eux. C'est, il est vrai, une expérience difficile à transmettre et qu'ils ont du mal à exprimer. Mais on commence à comprendre peu à peu que ce n'est qu'à travers un véritable partenariat avec les plus pauvres que l'on peut s'attaquer, avec quelques chances de succès, à la misère<sup>9</sup>.

Michel Serres va plus loin. Dans son discours de réception à l'Académie française, il a déclaré: «Les plus pauvres, les faibles, les rejetés, les exclus sont peut-être les seuls qui peuvent nous apprendre quelque chose sur le devenir de l'homme». Il établit un parallèle

avec les mouvements de l'écorce terrestre qui se casse aux points de plus grande faiblesse, et se demande si «dans le monde humain» ce n'est pas «aussi à l'endroit où la résistance est la plus faible que l'évolution sera la plus grande»<sup>10</sup>. Il va donc beaucoup plus loin et c'est important car les pauvres ne doivent pas seulement avoir voix au chapitre pour tout ce qui concerne la pauvreté. En tant que citoyens à part entière, ils doivent avoir le droit d'être entendus sur tous les autres sujets. Il faut, pour cela, à la fois les écouter et partager avec eux nos savoirs.

La Déclaration des Droits de l'Homme de 1789 stipulait déjà que tous les hommes étaient égaux en droit et en dignité. Mais «nous ne sommes pas tous égaux en droit. Pour être égaux en droit, il faut encore savoir qu'on a un droit, savoir ce que signifie ce droit, en quoi il vous définit d'une certaine manière»<sup>11</sup>.

Nous avons besoin d'eux pour comprendre; ils ont besoin de nous pour sortir de la misère. Il y a là un défi fondamental pour les jeunes étudiants. Eux sont les plus à même de partager généreusement le savoir qu'ils sont en train d'acquérir, et ce savoir prendra un relief inattendu au contact de l'opiniâtre bon sens et de l'esprit de résistance des exclus de notre société. Vincent de Paul ne disait-il pas que les pauvres étaient nos maîtres? Et Jésus ne se réjouissait-il pas de ce que sa Parole ait été révélée d'abord aux pauvres et aux petits? «Eux seuls savent toute l'injustice, toute la négation des Droits de l'Homme, toute la souffrance de l'exclusion. Eux seuls savent tout ce qui doit changer dans les coeurs et les esprits, dans les structures et le fonctionnement de nos démocraties»<sup>12</sup>

Ceux qui veulent participer à la démarche d'échange de savoir organisé par le mouvement ATD Quart monde, à travers

- les bibliothèques de rue
  - l'Université populaire
  - les chantiers en Belgique ou dans d'autres pays peuvent s'adresser à ATD Quart Monde Belgique, avenue Victor Jacobs 12 à 1040 Bruxelles
- tél: 02 / 647 99 00

<sup>1</sup> *L'Enfant du Quart monde en quête de savoir*, 1979, Igloos n°106-106

<sup>2</sup> Georges de Kerchove, *Les gueux sont des seigneurs. Chronique du Quart monde en Belgique*, Bruxelles, 1992, Vie Ouvrière/Ed. Quart Monde, p. 133

<sup>3</sup> *Les gueux sont des seigneurs...*, p. 135

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 139

<sup>5</sup> Isabelle Sentilhes, *Parle-moi! Pré-écoles familiales en Quart monde*, 1988, Ed. Sciences et service Quart Monde

<sup>6</sup> Michel Serres, *Faire travailler la science à l'égalité*, 1991, Revue Quart monde, n°140

<sup>7</sup> Conférence de J. Wrésinski à la Sorbonne, *Echec à la misère*, 1983

<sup>8</sup> J. Wrésinski, *Echec à la misère*

<sup>9</sup> Revue Quart monde, n°138, 1991

<sup>10</sup> Revue Quart monde, n°140, 1991

<sup>11</sup> *Les gueux sont des seigneurs...*, p. 135

<sup>12</sup> J. Wrésinski, *Une connaissance qui conduise au combat*, 1980, Unesco (Revue Quart monde, n°140, 1991)

A propos d'*Un homme de compagnie*, de Jean Louvet...

## EXCLUSION SCOLAIRE, EXCLUSION SOCIALE

par Luc Vandendorpe, Fondation Elie Baussart

Au début du mois de mai ont eu lieu au Centre Dramatique de Strépy-Bracquegnies les premières représentations de la nouvelle pièce de Jean Louvet, *Un homme de compagnie*, écrite à l'invitation du Centre National des Lettres à Paris.

Le rideau s'ouvre sur la rencontre d'un «jeune cadre dynamique» et d'un clochard qui «visite» sa poubelle. De cette rencontre surgit une proposition du personnage habillé en clochard, de devenir «l'homme de compagnie» du jeune cadre-consommateur, dans le vent mais seul. L'espace d'un instant, on peut penser qu'*Un homme de compagnie* est le prolongement d'une pièce précédente de Louvet, *Jacob seul*<sup>1</sup>, et que nous sommes tous, quel que soit notre statut social, les jouets de la société de consommation : tous aliénés, exclus, en quelque sorte. Mais ce serait un peu court. Louvet nous emmène plus loin, lorsque celui qui a un travail le perd à son tour.

### EXCLUSION PROFESSIONNELLE ET ÉTOUFFEMENT SOCIAL

La rencontre peut maintenant avoir lieu. Non plus entre des personnages «folkloriques», stéréotypés, mais entre des êtres humains qui vivent, devant nos yeux. Evitant les pièges de la démonstration et du misérabilisme, Louvet laisse évoluer ses personnages au fil des tableaux, au fil des mécanismes de l'exclusion sociale. On retrouve ainsi un jeune (plus ou moins bien) sorti de l'hôpital psychiatrique, variante désespérée de l'enfant fou du *Grand Complot*<sup>1</sup>, un chômeur de longue durée (le «clochard» du premier tableau), une mère résignée, «pauvre mais digne» comme dans les romans de Balzac, remplie des souvenirs des jours anciens, des jours meilleurs, et qui compte encore, à force de persévérance et d'économies, redresser sa situation. Figure emblématique de la solution individuelle, elle fait penser à un personnage du *Train du bon dieu*<sup>2</sup>, un ouvrier qui, pendant la grève de 1960, rêve de «monter son affaire», de devenir indépendant. Signe des temps : il n'est plus question maintenant de grimper les échelons de la société, mais seulement de retrouver un peu de dignité aux yeux des gens. Trente ans séparent les deux personnages. Ils ont les mêmes rêves et les mêmes stratégies. Ce qui les sépare, c'est la crise, la fin des «Golden Sixties».

Il y a aussi d'autres rêves, d'autres révoltes, comme celles du jeune qui n'attend plus rien d'une école qui n'a plus rien à offrir, même plus la silencieuse résignation du travailleur diplômé. Aux antipodes de sa mère, il rêve d'enrichissement rapide, d'un claquement de doigts, comme au Lotto. Et puis il y a le père, le personnage du premier tableau, licencié sans doute lors d'une des innombrables restructurations de la sidérurgie ou du verre, figure échouée du mouvement ouvrier qui, pensait Louvet dans *Le train du bon dieu*, pouvait changer le cours des choses. En trente ans, tout est devenu comme

désespéré, une fois que les travailleurs devenus chômeurs se sont retrouvés exclus de tous les lieux de l'action sociale : l'entreprise, le syndicat, le parti.

Trente ans donc séparent *Le train du bon dieu* d'*Un homme de compagnie*. Une évolution s'est faite, aussi bien dans l'écriture théâtrale de Louvet que dans la vie de ses personnages. Louvet a successivement représenté des ouvriers en grève, puis des travailleurs licenciés. Son théâtre reste un théâtre-action, un théâtre de combat. Mais s'il est un appel militant, il est avant tout un théâtre analytique, qui dissèque notre quotidien, nos sentiments et nos peurs. C'est un théâtre qui montre plutôt que démontre. Aussi est-on frappé par la «justesse» du ton, du texte : au fil des ans, il reste en phase avec son époque et ses peurs. Et dans la désillusion de son personnage face au monde syndical actuel, dans l'horizon fermé qui se dessine, on ressent comme une impression d'étouffement, précisément celle que l'on ressent lorsqu'on examine l'évolution d'un point de vue socio-économique.

En effet, et c'est ce que nous apprend un livre publié récemment par la Communauté française<sup>3</sup>, la relation chômage-déqualification est devenue un processus cumulatif. A tel point qu'actuellement, l'absence de postes de travail disponibles n'est plus qu'un élément du sous-emploi. A la limite, même si le nombre de postes disponibles augmentait dans des proportions importantes, ces nouvelles opportunités d'emploi resteraient inaccessibles à certaines couches de la population. Dans le Sud-Luxembourg, par exemple, la pénurie de travailleurs qualifiés voisine un taux de chômage «incompressible» d'environ 6%. Les «groupes à risque» de l'exclusion professionnelle sont connus : il s'agit pour l'essentiel de femmes, de jeunes et de travailleurs peu ou non qualifiés. Ces groupes à risque se retrouvent majoritairement tant parmi les chômeurs complets indemnisés que parmi les bénéficiaires - si l'on peut dire - du minimex<sup>4</sup>.

*L'insertion, comment ?* passe en revue les nombreuses difficultés auxquelles se heurtent les CPAS dans leur travail de réinsertion professionnelle des minimexés, et propose quelques pistes de correction. Il en ressort que le chemin de la réinsertion est long et ne passe pas directement par la formation professionnelle. Les auteurs proposent des étapes progressives, allant de l'aide psycho-sociale à l'acquisition d'une formation professionnelle valorisable. Une conclusion pessimiste se dégage cependant du livre : selon les estimations des auteurs, il y avait en décembre 1988 en Wallonie «4,7 emplois disponibles pour 100 demandeurs d'emploi»<sup>5</sup>, et 7585 emplois disponibles accessibles aux personnes peu qualifiées pour 21 255 minimexés et un total de 312 725 demandeurs d'emplois<sup>6</sup>. Dans ces conditions, les programmes de réinsertion profes-

sionnelle ont peu de chances d'arriver à un résultat global satisfaisant, de même que les stages ONEM ou les PRIME...

### EXCLUSION SCOLAIRE

Il est évidemment permis de se demander comment peut se produire la déqualification d'une partie croissante de la population dans une démocratie avancée de la fin du vingtième siècle. D'autant plus que la Wallonie est la région d'Europe qui compte la plus grande proportion de jeunes fréquentant l'enseignement supérieur. Le malaise du monde de l'enseignement a mis en lumière quelques paradoxes de notre système éducatif, bien qu'aucune solution de fond n'ait encore été trouvée (ni cherchée ?). En comparaison avec le reste de l'Europe, l'enseignement en Wallonie et à Bruxelles apparaît étrangement performant, tant il est parvenu à produire un grand nombre de travailleurs très qualifiés tout en mettant peu de barrières formelles et financières à l'accès aux études supérieures. De plus, comme l'a montré une étude de l'IRE<sup>7</sup>, notre système éducatif a été capable de rediriger rapidement les étudiants vers les disciplines les plus "porteuses", à savoir celles qui répondent le mieux à la demande actuelle des entreprises (droit, économie, commerce, sciences appliquées), beaucoup mieux que le voisin français, par exemple. Cette "performance" du système éducatif francophone est due à une logique de sélection constante à travers tout le cycle scolaire. En bref, l'enseignement a moins pour fonction de former que de sélectionner les éléments les plus valables pour le système productif. Cette sélection est basée sur un recrutement (apparemment) très égalitaire, dans la mesure où le cursus scolaire n'impose ni prérequis discriminants ni frais insupportables. La première année d'université est un bel exemple de sélection impitoyable sur base d'un recrutement tous azimuts. Le système de sélection fonctionne en fait déjà très tôt dans le secondaire, et le parcours scolaire de nombreux jeunes est celui de la chute : du général vers le technique, puis vers le professionnel.

C'est ainsi que sur cent élèves de première année d'enseignement professionnel, 15 se retrouveront nanti d'un diplôme 6 ans après. Mais ce ne sont pas les mêmes ! Les 15 qui sortent sont les "déchus" du général et du technique, et quelques "doubleurs" venus de la filière professionnelle. Les autres seront déjà sortis, à dix-huit ans, de troisième professionnelle, pour toucher leurs allocations de chômage, puisque la possibilité leur est offerte, et qu'au fond, c'est tout ce que le système a à leur offrir.

Un tel système d'éducation, basé sur une ouverture large à l'entrée et sur une sélection constante, produit ainsi une partie de techniciens très performants pour le système productif, une partie de "déchus" relégués dans des filières dévalorisées, et une partie de "déchets", pour lesquels le chômage est le seul horizon. Dès lors, l'échec scolaire et la déqualification ne sont pas des accidents de parcours, des effets secondaires néfastes du système, mais au contraire le coeur de notre logique d'éducation. A ce titre, l'échec scolaire ne peut être combattu sans une révision radicale de la logique du système, et toute tentative de solution partielle à l'échec scolaire est vouée... à l'échec. Autrement dit, comme Gérard Fourez le soulignait récemment<sup>8</sup>, sans une redirection des savoirs enseignés vers les besoins des gens, l'école restera un lieu perdu, un lieu en-dehors du monde, pensé par des «spécialistes» dans les couloirs matelassés de la Communauté

française. Et un jeune sur trois, à commencer par ceux que l'école a rejeté, se retrouvera au chômage.

### EXCLUSION CULTURELLE

Pour celui ou celle qui, à dix-huit ans, quitte l'école pour s'inscrire au chômage, l'exclusion scolaire au quotidien se double d'une exclusion sociale à long terme qui ne lui permettra jamais de se situer dans son quartier, dans sa commune, comme un travailleur productif, c'est-à-dire, selon le vocabulaire consacré, comme un "honnête citoyen" ou un "bon père de famille". La montée récente de l'extrême-droite est à cet égard révélatrice de l'opprobre social qui accable ceux qui sont coupables de "manger le pain des autres", c'est-à-dire de ceux qui travaillent. Or aujourd'hui, il n'y a plus rien qui nous raccroche à notre quartier ou à notre commune : plus rien sauf le travail. Les lieux de rencontre et d'échanges ont cédé la place à un message unilatéral diffusé par les médias de Bruxelles ou de Paris. Tout ce qui se rattache à "l'objet local" est nié ou ridiculisé. Mais que deviennent ceux qui n'ont plus que cela pour se sentir appartenir à un groupe, à une communauté, à savoir les vieux et les chômeurs, c'est-à-dire les plus faibles de la société ? La logique globale de la Communauté française, qui produit ainsi une "suburbanisation psychologique", consistant à convaincre les gens qu'il ne se passe rien chez eux et que la vie est ailleurs, dans la capitale, fragilise terriblement les travailleurs "provisoirement sans emploi", comme dit un personnage de Louvet. Cette fragilité tient à ce que les gens n'ont plus que leur travail pour les relier à la vie sociale. Hors du travail, sous les modèles de consommation de la télévision produite dans les métropoles mondiales, ils vivent un rêve, déconnectés de la réalité de leur quartier et de ses solidarités spontanées. Or, notre travail n'est plus aussi assuré qu'avant. Il est devenu, quel que soit notre poste, précaire. Et pendant ce temps, nos solidarités de quartier, de village disparaissaient, de même que nos références culturelles.

L'apport de Louvet au théâtre contemporain se situe précisément dans l'utilisation de la mémoire, l'appropriation de la culture, comme un instrument de combat, de résistance, contre le vent des exclusions et de la précarisation. Jean Louvet est un enseignant, et c'est sans doute pourquoi, au contact quotidien des jeunes, il a lié la lutte contre l'exclusion sociale au combat culturel pour la reconnaissance de l'identité wallonne : parce que les solutions technico-économiques ne suffisent pas à enrayer la spirale de l'exclusion : scolaire, culturelle, sociale.

<sup>1</sup> Le texte est publié aux Editions Promotion Théâtre, 63 Rue Royale à 7141 Carnières (Morlanwelz)

<sup>2</sup> Le texte de la pièce, jouée à Avignon en 1975, a été publié par les Cahiers Théâtre de Louvain, Ferme de Blocry, Rue Haute à 1348 Louvain-la-Neuve

<sup>3</sup> Catherine CAPET et Anne KERVYN, *L'insertion, comment ?*, CRIDIS, Rue Maes, 33, 1050 Bruxelles, 1991

<sup>4</sup> Idem, *Quelles possibilités de réinsertion professionnelle existe-t-il pour les bénéficiaires du minimex ?*, CRIDIS, mai 1991

<sup>5</sup> *L'insertion, comment ?*, p. 20

<sup>6</sup> *L'insertion, comment ?*, p. 18

<sup>7</sup> *Wallonie-Europe, horizon 1992*, De Boeck, 1987

<sup>8</sup> dans l'émission "Wallonie 92" consacrée à l'enseignement

## ECOLE ET EXCLUSION

par Jean-Marie Vanlathem,

détaché pédagogique à la Fédération des Etudiants Francophones

*"Il faut encadrer les jeunes qui y vivent (dans les quartiers délabrés de Bruxelles), et cela ne sera pas simple, c'est vrai. Nous avons déjà accompli quelques progrès, dans le domaine de l'enseignement par exemple."*

Philippe Moureaux, Vice-Président, commentant les événements de Forest (Le Soir, 16/05/91).

Depuis les incidents de Forest en mai 1991 et les conséquences des élections de décembre dernier (note Wathelet, campagnes du Commissariat Royal à la politique des immigrés, manifestation du 22 mars...) l'exclusion a souvent été considérée dans un étroit rapport avec l'école, comme si celle-ci seule avait le pouvoir de lutter contre celle-là. Intégrer, assimiler, reproduire, insérer semblent être devenus les missions majeures d'une école que l'on sait autant en crise de valeurs que notre société. Sous prétexte que tout se décide dès la prime enfance, tous les regards des adultes se portent vers l'institution scolaire, négligeant au passage le fait que nous sommes tous responsables de l'éducation des jeunes.

### LE FANTASME DE LA DEMOCRATISATION

Dès le début des années soixante, en France comme en Belgique, les pouvoirs publics ont voulu oeuvrer pour l'école démocratique non discriminante et accessible à tous... alors qu'au même moment paraissaient les premiers ouvrages de Pierre Bourdieu et de Jean-Claude Passeron qui mettaient en évidence combien l'école reproduisait, voire accentuait, les inégalités sociales. Ainsi, tandis que le nombre de jeunes accédant à l'enseignement supérieur ne cessait de croître, l'examen des catégories socio-professionnelles dont ils sont issus montre invariablement, à ce niveau d'études, une sur-représentation des enfants d'enseignants et une sous-représentation flagrante des enfants d'ouvriers (qualifiés ou non) et d'agriculteurs. Que l'école reproduise les inégalités sociales n'est donc pas un fait nouveau. L'école conjugue l'exclusion à toutes les personnes, à tous les modes, à tous les temps... même si celui qui lui convient le mieux est l'imparfait. Pour corriger cela, il est important de comprendre comment elle sélectionne et comment certains mécanismes qu'elle veut, qu'elle croit correctifs, renforcent parfois les inégalités.

### LE PARCOURS DU COMBATTANT

Le système scolaire exclut avant tout par l'échec. Rappelons, pour s'en convaincre, que près d'un enfant sur trois a au moins une année de retard à la fin de ses études primaires. Notons que, de surcroît, étant donné qu'il est théoriquement interdit d'y doubler plus d'une fois, des enfants sont ainsi maintenus anormalement longtemps en maternelle et d'autres, sans avoir terminé le cycle primaire (donc sans Certificat d'Enseignement de Base, C.E.B.) sont directement orientés, via la première B (abusivement appelé «classe d'accueil»

vu que seuls quelque 10% des élèves qui la fréquentent retourneront vers l'enseignement général), vers l'enseignement professionnel. C'est qu'en milieu scolaire belge, le moindre petit accroc se paye cash. Une absence prolongée pour raison de santé, un déséquilibre psychique passager (dû par exemple à la séparation des parents) signifie en effet que vous perdez au moins à jamais une année de votre vie, ou que vous êtes désormais engagé dans les voies de garage que sont les formations de «coupe-couture-cuisine», «mécanique» ou «maréchalerie»... qui, neuf fois sur dix, vous transforment en chômeur sans apprendre comment l'être.

Les deux premières années du secondaire étant aussi meurtrières que l'ensemble du cycle primaire, moins de quatre élèves sur dix arrivent en sixième année du secondaire sans la moindre année de retard. Ne sont évidemment pas comptabilisés tous ceux qui ont abandonné avant la sixième année. Et ce n'est pas tout! Malgré la sélection que constitue le coût des études supérieures, plus de la moitié des inscrits y échoueront en première année. Pour reprendre le titre de l'excellent ouvrage de G. Bastin et A. Roosen<sup>1</sup>, l'école (belge) est bel et bien *malade de l'échec*.

### L'ECHEC COMME FACTEUR DE VALORISATION

Parents, directions et enseignants évaluent majoritairement les qualités d'un professeur à son taux élevé... d'échecs. Il y a peu de chances que le système évolue rapidement. Pour la plupart des parents, l'échec est une bonne chose, du moins *tant qu'il n'arrive qu'aux autres*. En ces temps de chômage, l'école redevient, dans les esprits, la meilleure assurance de trouver un emploi, à condition bien sûr qu'un maximum des congénères de sa chère petite tête blonde restent sur le carreau et cessent ainsi de lui faire concurrence. Aux visites de parents, les seuls professeurs que l'on va voir sont ceux qui «mofflent», et les seuls parents qui vont les voir sont ceux dont les enfants réussissent.

La démocratisation des études devait permettre à tous les enfants d'être en ascension sociale par rapport à leurs parents, l'école des années soixante devait amener la méritocratie. Trente ans plus tard, le constat est pour le moins amer. Qui songe encore à l'apprentissage de la solidarité? De plus en plus de parents ne songent qu'à la carrière de leur(s) petit(s) dont ils souhaitent que, dès la maternelle, on détecte et exploite le génie précoce, tandis que l'entreprise et l'université se lamentent, avec un touchant ensemble, de la (mauvaise) qualité des «produits» que l'école leur fournit. Si, à «l'école de la reproduction», certaines classes sociales s'en sortent toujours aussi bien, que dire des autres? Elles sont non seulement de plus en plus insécurisées par la précarité de leur situation professionnelle, de leurs conditions de logement etc., mais elles ne peuvent même plus reporter leurs espoirs sur l'ascension sociale de leur progéniture. Bien sûr tel manoeuvre sera fier que son fils termine son secondaire

dans l'enseignement technique de transition, alliant ainsi la formation professionnelle au diplôme, mais celui-ci sait depuis bien longtemps que, exclu de l'enseignement général, il joue désormais en deuxième division où, malgré une formation pointue, il sera sujet aux restructurations dues au marché ou à la modernisation de l'équipement. De manière générale, la hiérarchie des classes sociales se répercute telle quelle dans les résultats scolaires de leurs enfants. Il faut lire à ce sujet *Allez les filles!* de Christian Baudelot et Roger Establet<sup>1</sup>, où il apparaît que les filles (dont les résultats sont toujours nettement supérieurs à ceux des garçons de même origine sociale) issues d'un groupe social n'obtiennent jamais les résultats des garçons de la catégorie sociale immédiatement supérieure. Face à cette réalité, à l'instar de la France, la Communauté française a développé des formes d'enseignement centrés sur les discriminations positives: Z.E.P., C.E.H.R., cours de langue d'origine pour les enfants issus de l'immigration, etc.

### POSITIVES, LES DISCRIMINATIONS ?

Si l'on peut se réjouir de cette politique volontariste encouragée par un Commissariat Royal à la politique de l'immigration revitalisé et mieux écouté depuis mai 1991, si l'on peut encore tirer des conclusions de ces expériences fort récentes, on doit cependant s'interroger sur les conséquences de ces pédagogies de remédiation que la France commence à délaisser. Toute louable que soit l'idée d'offrir davantage de soutien à ceux qui nécessitent plus d'aide, il est fort difficile de mettre en pratique ces pédagogies différenciées sans stigmatiser ceux qui en ont besoin. Instaurez un cours à option de langue arabe... et vous aurez toutes les chances de n'y trouver que des Belges, les jeunes Arabes trouvant que notre société leur rappelle déjà suffisamment et négativement leur appartenance culturelle. Proposez des cours et des manuels de français deuxième langue, et vous risquez de voir les élèves belges désertir votre école... Gare aux effets pervers!

Les enseignants interculturels profitent majoritairement à ceux qui ont déjà une forte intégration de leur propre culture: ils profitent donc davantage aux enfants des catégories sociales moyennes et élevées. Comme, de manière générale, les savoirs enseignés à l'école sont des savoirs bourgeois, la priorité devrait être donnée aux méthodes d'apprentissage: «apprendre à apprendre», pédagogie du projet, pédagogie de la réussite, etc.

### DES MAÎTRES DÉPASSES

Pour y parvenir, il convient de modifier les modes d'intervention des enseignants, c'est-à-dire leur formation, tant initiale que continuée. Outre les difficultés financières de la Communauté française, les principaux obstacles sont l'absence de volonté des universités d'investir dans l'agrégation (les étudiants n'étant pas subsidiés), ainsi que le trop grand isolement des enseignants de terrain. Seul maître dans sa classe, l'enseignant rechigne en effet à y laisser venir d'autres acteurs pourtant bien utiles, voire nécessaires. Ainsi, dans les Z.E.P., les intervenants extérieurs (assistants sociaux, logopèdes...) rencontrent-ils de nombreuses difficultés, ne serait-ce que pour parler avec les enseignants, rien n'étant prévu pour cela dans la plage horaire de ceux-ci. Dès lors, comment mener une action commune?

### DISCIPLINE ET EXCLUSION

Enfin, les structures mêmes de l'école favorisent les mécanismes d'exclusion. Son organisation pyramidale fige chacun des acteurs à un échelon hiérarchique immuable. Pas question de changer de statut, les carrières sont planes. Les seules «promotions» possibles consistent à passer d'étudiant à professeur, de professeur à directeur ou à inspecteur, mais les métiers sont bien différents et les possibilités de formation bien limitées. Il semble que cet immobilisme ait tendance à renforcer, chez chacun des acteurs, l'exercice du moindre pouvoir conquis et, parfois, l'excès d'autorité. Ainsi, l'école exclut-elle aussi par abus de pouvoir. Les règlements intérieurs des établissements regorgent de sanctions disciplinaires, mais rares sont les écoles qui détaillent à leurs nouveaux élèves les méthodes pédagogiques utilisées ou même les objectifs et les contenus des cours. Tel nouvel élève, âgé de dix-neuf ans, entrant en quatrième année du secondaire (le cas n'est pas rare!), saura-t-il accessoirement qu'il aura trois heures de langue par semaine (mais quels sont les savoirs supposés acquis?) alors qu'il est essentiel qu'il sache qu'il est interdit de fumer dans un périmètre de cinq cent mètres autour de l'école (tant pis pour lui s'il réside dans ce périmètre) et que, tout majeur qu'il soit, papa ou maman devra signer son journal de classe chaque semaine. Après tout, c'est sa faute s'il a pris tant de retard. L'école sévit encore beaucoup trop par des règles aussi arbitraires que désuètes, infantilisant les élèves en fonction de leur niveau d'études et négligeant ainsi l'une de ses missions essentielles: apprendre à l'enfant, puis à l'adolescent, à devenir un citoyen responsable et épanoui. La discipline prédomine et surpasse tout. Les sanctions disciplinaires sont souvent disproportionnées ou sans rapport avec la faute (quel lien peut-il bien y avoir entre un retard et un zéro?), d'autant que règles et contraintes ne sont pas expliquées. De plus, l'école est sans doute le dernier lieu où les sanctions sont toutes sans appel. L'élève ne peut ni se justifier ni se défendre: il a tort, un point c'est tout. Si ses parents se plaignent, ils verront aussitôt se constituer une solidarité inébranlable entre la direction et le professeur, soupçonné d'injustice. Une seule alternative pour l'élève, plier ou se tirer. Les décrochages scolaires sont dus conjointement au fait que l'élève se sent tellement dépassé par les contenus qu'il ne parvient plus à suivre le cours, et au fait que l'accumulation de sanctions qu'il subit (notamment parce qu'il ne rentre plus ses travaux) lui enlève toute possibilité de s'en sortir. Acculé, il quitte l'école si ... elle ne l'a pas déjà expulsé.

Sélection et sanctions administratives sont de prodigieuses machines à exclure. Le pire est que l'école ne se préoccupe pas des dégâts qu'elle inflige par leur biais. Il serait urgent qu'elle cesse de fonctionner en vase clos et qu'elle s'ouvre aux premiers acteurs concernés: les élèves, les parents et tous les acteurs sociaux préoccupés par toutes les formes d'aide et de remédiation. Il est évident, comme le disait Philippe Moureaux, que les jeunes ont besoin d'encadrement, mais étant donné le fonctionnement actuel de l'école, il serait irresponsable de ne confier cette tâche qu'à elle seule.

- 1 G. Bastin et A. Roosen, *L'École malade de l'échec*, Ed. De Boeck-Wesmael, 1990.
- 2 R. Baudelot et C. Establet, *Allez les filles!*, Ed. du Seuil, 1991, coll. "L'Épreuve des faits".

## LES INÉGALITÉS FACE À LA SANTÉ ET AUX SOINS DE SANTÉ EN BELGIQUE

par Colette Moulaert  
pédiatre à Médecine pour le Peuple

En reprenant la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé, «la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité, elle est un droit fondamental de l'être humain et l'accession au niveau de santé le plus élevé possible est un objectif social extrêmement important qui intéresse le monde entier et suppose la participation de nombreux secteurs socio-économiques autres que celui de la santé» (1978). Il est évident que la Belgique constitue un modèle tout à fait privilégié face à la dégradation des conditions de vie et de santé désastreuse du Tiers monde. En partant de cette constatation et en se limitant à la Belgique, l'étude peut porter sur les différents facteurs.

Plusieurs études ont démontré les inégalités médicales et sociales en Belgique. Il existe toujours une corrélation entre l'éducation et la formation d'un côté, et la santé de l'autre. La surmortalité des chômeurs n'est pas encore expliquée, bien que le stress soit certainement un facteur déterminant. La mortalité périnatale dans des régions en déclin économique comme Charleroi, est plus élevée que la moyenne du pays<sup>1</sup>. «La bonne santé traduit tout un ensemble de facteurs économique-socio-culturels. Si on observe que les classes sociales privilégiées jouissent d'un meilleur état de santé et de l'espérance de vie la plus favorable, c'est parce qu'elles bénéficient aussi des facteurs socio-économiques et culturels les plus avantageux. Ainsi, malgré toute la justice que veut instaurer la sécurité sociale en garantissant l'égalité d'accès aux soins, même les plus coûteux, il se fait que les classes sociales qui ont les revenus les plus élevés sont aussi celles qui, parce que leur santé est meilleure, dépensent une moindre part de ceux-ci à se faire soigner. Pour les personnes qui ont les revenus les plus bas, il en va inversement. Non seulement elles sont souvent en moins bonne santé, mais en outre, le coût de la santé pèse proportionnellement plus lourdement dans leur budget»<sup>2</sup>.

La tendance depuis une dizaine d'années dans la politique des soins

de santé est particulièrement injuste au regard de ce qui vient d'être dit. Au début de ma carrière de pédiatre, les patients payaient un ticket modérateur que nous pouvons qualifier aujourd'hui de symbolique au vu de l'évolution du coût des soins de santé; pourtant, à cette époque, les médecins des maisons médicales et de «Médecine pour le Peuple» avaient mené avec les patients des actions rassemblant des milliers de personnes contre les premières augmentations de ce ticket modérateur (1974). Aujourd'hui, les différentes composantes politiques sont d'accord sur le fait qu'il faut assainir les finances publiques sur le dos des malades et des pensionnés pour ne pas avoir à toucher à ceux qui se sont enrichis scandaleusement durant ces années. Habitant et militant à Charleroi, j'ai vu et constaté les ravages du déclin de la sidérurgie en ce lieu (trente mille ouvriers au début des années 1980, moins du dixième actuellement). Albert Frère, le PDG et fossoyeur de Cockerill-Sambre, a vu ses revenus augmenter sur le même laps de temps d'un million par jour, à plus de quinze millions aujourd'hui.

Que nous promet le nouveau gouvernement, une médecine «made in USA», que nous pouvons résumer comme le professeur Evrard de l'Université Catholique de Louvain : 10% de la population a droit à une médecine de pointe comme celle de la Harvard University, le reste doit survivre avec une médecine «à la Zaïroise». Plusieurs revues médicales se sont penchées sur le problème grave de la santé aux USA: quatorze millions d'enfants vivent sous le seuil de pauvreté, soit 22% de la population; ces chiffres montent à 37% chez les enfants noirs. Trente cinq millions d'Américains n'ont aucun système d'assurance médicale et, parmi ceux-ci, onze millions d'enfants. Ils n'ont droit à aucun soin médical, même en cas d'urgence. Les inégalités se marquent dramatiquement dans la mortalité infantile des enfants noirs, qui est deux fois plus élevée que celle des enfants blancs<sup>3</sup>. En 1988, le Pediatric Clinics of North America a dû faire une revue sur les enfants à risque, enjeu social et médical quotidien. Rien que les têtes de chapitres montrent l'am-

pleur du problème: pauvreté et santé des enfants, impacts de la pauvreté sur le développement précoce des enfants, absences scolaires, changement dans la famille américaine, mourir n'est pas un accident (les adolescents, la violence et les agressions), les enfants sans logement. Est-ce vers cela que nous devons laisser évoluer les soins de santé?

De part mon engagement à «Médecine pour le Peuple», je dis *non*. La sécurité sociale est une grande victoire ouvrière et a été arrachée de haute lutte en 1947. Tout le monde devrait avoir accès à la médecine. Les médias, le gouvernement parlent toujours de sur-consommation des soins de santé, mais il a été démontré depuis longtemps que celle-ci est imputable aux médecins en tout premier lieu; ce que nous (travailleurs de santé de quartier) constatons est une sous-consommation de certains soins de santé (on consulte trop tard son médecin de peur du coût engendré par les visites et les examens), avec comme conséquence, une aggravation de la pathologie. Malheureusement, aucune étude n'a été faite sur ce sujet, et ce n'est pas un

hasard! Laisser évoluer notre système vers celui des USA conduira aux mêmes conséquences, des injustices criantes. Les premiers pas vers ce système ont été faits: rendre le ticket modérateur obligatoire, augmenter le financement privé des soins de santé, passage progressif et sélectif vers les assurances privées (comme l'assurance hospitalisation). Ceci ne fera qu'accentuer les inégalités socio-économiques.

La seule façon juste de résoudre ce problème est de revenir au principe premier de la sécurité sociale: *une médecine gratuite pour tous*. Tous les travailleurs de ce pays ont cotisé suffisamment pour y avoir

droit. «Médecine pour le Peuple», les maisons médicales au forfait, continuent à se battre pour ces principes, je pense en avoir démontré la justesse et l'importance. De premier abord, on pourrait croire que l'exemple des Etats-unis est encore loin car, même si les inégalités existent bel et bien en Belgique, les exclusions ne font pas encore partie de la réalité belge. Pas encore?

«Syndicats» du 30/5/92 remet les choses à leur juste place, et la vigilance s'impose. «Dix mille: ce serait le nombre de travailleurs en séjour illégal, occupés dans le circuit en noir de la confection, en pleine croissance. Le chiffre d'affaires est évalué à plus de dix milliards et la fraude à l'ONSS à quelque deux milliards...». Ces esclaves polonais du vingtième siècle, qui sont payés cinquante francs de l'heure, engraisent les nouveaux négriers du quartier du midi. Nous retournons vingt ans en arrière, les travailleurs clandestins de l'époque vivaient comme des parias à dix, vingt par chambre, derrière les panneaux publicitaires du viaduc de Koekelberg, pour le plus grand bénéfice des employeurs et des propriétaires; leur régularisation en 1974 avait stoppé ce scandale. Aujourd'hui, ils sont plus

de dix mille exclus de tout: d'un travail digne de ce nom, d'un véritable salaire, d'un logement (comment vivent-ils avec un tel salaire?), des soins de santé... Comme nous nous sommes battus pour la régularisation des clandestins en 1974, nous devons faire de même pour ces nouveaux exclus de notre système.



Photo OIT Genève, extraite du "Courrier de l'Unesco", février 1984, p 22

<sup>1</sup> *Health and social inequities in Belgium*, 1990, Soc Sci Med 31.3, p. 237

<sup>2</sup> *En marche*, 19/12/91

<sup>3</sup> *Pediatric*, 1987, 79-4, p. 567

## EXCLUSION SOCIALE, QUALITE DE VIE

### LE TEMPS AU COEUR DU DEBAT

par Jean-Michel Charlier,

*Equipes Populaires*

L'éradication de l'exclusion sociale passe inévitablement par un droit réel à l'emploi pour tous. Les Equipes Populaires en sont convaincues. Parce qu'il faut se donner les moyens de ses objectifs, elles ont développé un ambitieux projet de société : «*on ne s'en sortira pas, prétendent-elles, sans un partage solidaire de l'emploi*».

#### SACRE TRAVAIL

Leur première conclusion, formulée en 1986 déjà, est à la base de la réflexion qu'elles mènent depuis lors: il existe une exclusion fondamentale, source de nombreuses autres, régulièrement responsable d'une véritable descente aux enfers pour ceux et celles qui en sont victimes: l'exclusion du travail. Parce que le travail occupe au moins deux fonctions fondamentales dans la vie des individus. Economique d'abord : il est la seule méthode durable et tenable qui permette à chacun d'accéder à des revenus stables et décents (ne parlons pas des revenus du capital qui ne concernent qu'une infime minorité d'entre nous). Psycho-sociale ensuite : il joue un rôle primordial dans l'intégration sociale des personnes. Il offre une identité, une utilité, une reconnaissance. Face à ces observations, le droit au travail pour tous s'impose comme une condition sine qua non à une lutte efficace contre l'exclusion sociale. Ici se pose une question importante : le chômage est-il encore un problème aujourd'hui? Il peut paraître heurtant de se la poser de manière aussi directe. Et pourtant, nos sociétés, nos hommes politiques, les décideurs en général semblent bien peu s'en préoccuper. On prétendra, bien sûr, que c'est tout le contraire. Que l'emploi est une préoccupation majeure. Que tout ce qui peut être fait pour résoudre le problème est mis en oeuvre. Est-ce bien vrai?

#### S'HABITUER A «VIVRE AVEC»?

Voyons les chiffres, ceux du chômage d'abord. A la fin de l'année 1991, on recensait 383.510 chômeurs complets indemnisés inscrits comme demandeurs d'emploi en Belgique. Il ne s'agit là que de la partie visible de l'iceberg. Car si l'on prend en

compte les chômeurs âgés, les travailleurs à temps réduit, les interruptions de carrière (remplacées par des chômeurs pendant la durée de l'interruption), les prépensionnés, on obtient l'alarmant total de 901.412 personnes à charge de l'assurance-chômage en 1991! En d'autres termes, et puisque nous sommes dix millions en Belgique, une personne sur dix est directement concernée par le manque d'emploi. Ce chiffre représente plus de 20% de la population active du pays. Et encore faudrait-il ne pas oublier les personnes qui émargent au CPAS, qui sont au nombre d'environ cinquante mille, ni non plus ceux et -surtout celles- qui sont tombés sous le coup de l'article 143 et ont perdu le droit au chômage.

«*C'est vrai, me direz-vous, que le chômage reste important, que c'est un problème crucial. Mais depuis quelques années, cela va mieux. Le chômage diminue*». Effectivement, le nombre de chômeurs complets indemnisés a diminué entre 1988 et 1990 (de 397.864 à 347.931), mais il a à nouveau augmenté en 1991 (368.731) et 1992 s'annonce mal (399.335 en février 1992). Par ailleurs, le nombre de personnes à charge de l'assurance-chômage, lui, n'a cessé de croître: 860.000 en 1988, 868.000 en 1989, 884.000 en 1990, 901.000 en 1992... Où donc est l'amélioration? Lorsqu'on prend conscience que cet alignement de chiffres est en réalité l'alignement, ou la mise en marge, d'autant d'individus, une question lancinante et obsédante se fait jour: nos sociétés modernes peuvent-elles supporter qu'un nombre toujours croissant de leurs concitoyens soit ainsi privé du droit au travail? Pire, nos sociétés et les processus économiques qui en font la richesse, ont-ils organisé l'exclusion sociale? Sommes-nous en train de nous habituer à «vivre avec» cette masse d'exclus? On se rend compte qu'il y a là une réalité annoncée d'abord, dénoncée ensuite, celle de la mise en place d'une société duale où les victimes des ravages de l'exclusion sociale ne cessent de se multiplier.

#### LIBERATION-CAUCHEMAR

Comme le disait Roger Sue, «*que les avancées du progrès technique permettent enfin de remplacer le travail humain par un travail mécanique, n'était-ce pas un rêve que l'on osait à peine caresser*

*vingt ans auparavant? Le rêve devient réalité et la réalité, cauchemar».*

**Cauchemar, pourquoi?** Parce que la libération progressive du travail est vécue de manière individuelle. La société ne l'a pas encore prise en charge, elle ne la gère pas. Tout se passe comme si nous étions au coeur de la croissance, au temps du plein emploi à temps plein. En conséquence de quoi, la libération devient exclusion. Les plus faibles sont les premiers à passer à la trappe: les sous-qualifiés, les inexpérimentés, les jeunes, les vieux, les étrangers, les femmes,...

La piste à suivre n'est-elle pas celle d'une sortie progressive et collective de la civilisation du travail tel que nous le pratiquons depuis deux cents ans (révolution industrielle)? La voie sur laquelle nous sommes engagés

est pourtant tout à fait opposée. Certains s'écroulent sous des rythmes de travail éreintants, obligés de prêter des heures supplémentaires, soumis à un stress permanent. D'autres étouffent devant un excédent de temps, vidés par l'absence de ce travail qui donne sens à la vie, quoi qu'on en dise. Les uns et les autres ont aujourd'hui «mal à leur temps». Nous nous libérons du travail de manière inégale. C'est pour cela que le cauchemar persiste. La solution peut paraître simple: il faut travailler moins, travailler tous,

vivre mieux. Une réduction du temps de travail pourrait atteindre deux objectifs fondamentaux: créer de l'emploi d'une part, améliorer la qualité de la vie de chacun, d'autre part. Réduire le temps de travail pour créer de l'emploi: la formule organise un partage du travail. Il n'y a plus de travail pour tout le monde? Partageons-le! Et mettons en route une société où le droit au travail est une réalité, non un voeu pieux. Rappelons au passage que ce droit au travail fait partie de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (article 23). Améliorer la qualité de vie de chacun: notre vie est beaucoup plus riche que nos seules perspectives professionnelles. Notre équilibre est fait de temps différents: temps de travail, bien sûr, mais

aussi temps familial, temps personnel (temps libre pour soi), temps social (temps de l'engagement, de la vie associative,...). La réduction du temps de travail doit aussi permettre de retrouver une meilleure conciliation entre tous ces temps.

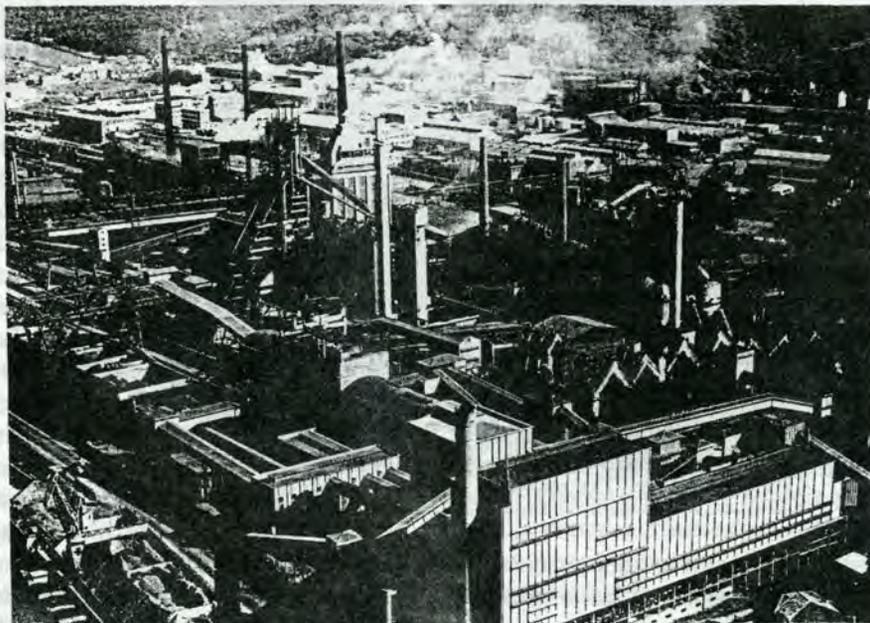
### ENQUETE

Une enquête, réalisée par les Equipes Populaires en 1989, montre que la population wallonne et bruxelloise est à la recherche de ces deux objectifs. Ainsi, plus de 85% des personnes interrogées envisageraient favorablement l'idée d'une réduction généralisée du temps de travail, pour autant qu'elle crée de l'emploi (surtout pour les jeunes), qu'elle garantisse une protection des petits revenus et qu'elle procure plus de temps pour soi. Ces résultats sont évidemment

surprenants, mais ils semblent démontrer que l'accord de fond avec une diminution du temps de travail est bien réel. Cela voudrait dire que, si les travailleurs ne sont pas preneurs, comme certains semblent le constater, les barrières concernent avant tout des questions parallèles: les revenus, les conditions et l'organisation du travail.

Cette enquête témoigne également des importants problèmes de temps rencontrés par chacun. Il ressort clairement que les inégalités face au

temps sont nombreuses. Si nous avons déjà cité la profonde inégalité face au temps de travail (certains en ont trop, certains pas du tout), il en existe bien d'autres. Les différences sont profondes face au temps libre d'une part, et face au temps des tâches ménagères d'autre part. Les résultats démontrent notamment que les femmes sont nettement défavorisées. Elles sont les premières pour qui le temps coince. Ainsi, en mettant côte à côte le temps que consacrent hommes et femmes aux tâches du ménage, on s'aperçoit qu'une femme qui exerce une activité professionnelle, y passe une heure de plus. Et si cette femme n'exerce pas de profession, elle y consacre trois heures de plus qu'un homme qui, lui non plus, ne travaille pas.



Sidérurgie du bassin de Liège (photo extraite de "La Belgique dans la Communauté européenne", éd. Wesmael-Charlier, 1981, p 325)

Pour mesurer de manière plus qualitative cette attente ou ce besoin de temps, les choix énoncés par les personnes interrogées sur des formules possibles de réduction de travail sont assez instructifs. Ils mettent en tout cas en évidence les catégories de personnes qui expriment le plus évident besoin de temps. Ainsi les femmes, mais aussi les tranches d'âges de 25 à 45 ans, sont celles qui, parmi les formules proposées, privilégient la possibilité de travailler trois jours et demi par semaine, alors que les autres penchent plutôt pour un avancement de l'âge de la pension. C'est logique, lorsqu'on sait que les femmes doivent, d'une part, consacrer beaucoup plus de temps aux travaux ménagers et, d'autre part, comme le met également en évidence cette enquête, disposent d'un temps libre moins important. Quant aux tranches d'âges de 25 à 45 ans, on imagine aisément qu'elles rencontrent des surcroûts de charges familiales dues aux enfants en bas âge, au logement éventuel à aménager, aux impératifs professionnels. Mais on peut avancer également que les jeunes accordent, davantage d'importance que leurs aînés, à d'autres activités que le travail.

Deux grands défis se posent donc, qui peuvent tous deux trouver une réponse via une réduction du temps de travail, pensée en termes de projet de société. D'un côté, on ne peut parler de lutte contre l'exclusion sociale sans envisager un droit réel à l'emploi pour tous. De l'autre, il faut permettre à chacun de mieux pouvoir concilier les différents temps qui composent sa vie, permettre à chacun de vivre mieux. La réduction du temps de travail devrait permettre de créer les conditions d'un temps libéré où chacun pourra s'épanouir plus harmonieusement au travers de tous ces temps.

### UN CHOIX DE SOCIÉTÉ

**Bigre!** Tout cela est bien beau, encore faut-il le réaliser! C'est vrai, dans ce domaine, beaucoup doit encore être fait. Etc'est ici qu'il faut commencer à être imaginatif, parce qu'inévitablement un tel projet va bouleverser l'organisation du travail, parce qu'inévitablement un tel projet pose d'importantes questions budgétaires, parce que, pour une fois, c'est l'être humain qui devient prioritaire, non l'économie de marché.

De toute façon, pourra-t-on faire autrement? La situation de l'emploi n'ira pas en s'améliorant si l'on ne change pas le système. Les dégâts de l'exclusion sociale constituent une bombe à retardement

pour nos sociétés : jusqu'à quand éviterons-nous la révolte de ses victimes? Le hooliganisme, par exemple, n'est-il pas trop rapidement taxé de «fait d'être imbéciles»? Certains y voient au contraire le cri révolté ou manipulé d'une jeunesse marginale particulièrement en proie à l'exclusion. A Bruxelles, les jeunes immigrés ont provoqué des émeutes, parce que le sentiment d'exclusion devient intolérable. «Pour éviter les violences, donnez-nous du travail» ont déclaré certains d'entre eux. Ce sont là deux exemples parmi d'autres. Une société d'exclus engendre la peur, le repli sur soi, l'émergence d'extrémismes de tout poil. L'insécurité d'existence, provoquée par l'exclusion sociale, engendre d'autres formes d'exclusion à l'égard de ceux qui semblent représenter une menace. «L'immigré-mange-mon-pain», le «réfugié-clandestin», le «chômeur-profiteur», «l'autre-différent».

### LE FLEAU NE PROGRESSE-T-IL PAS, AUJOURD'HUI DEJA?

Comme l'écrit Guy Aznar<sup>1</sup>: «Le travail, c'est fini (à temps plein, toute la vie, pour tout le monde) et c'est une bonne nouvelle». Notre société est en train de vivre un changement fondamental, provoqué par le développement des technologies nouvelles qui produisent désormais des richesses avec une quantité décroissante de travail.

Face à ce phénomène, l'alternative est simple: ou bien, arc-boutés sur le dogme du plein temps (norme actuelle), nous devons nous résigner à une société à deux vitesses; ou bien, nous organisons le partage du

travail qui verra chacun travailler progressivement moins, et cela suivant des normes différentes de celles d'aujourd'hui.

C'est bien clair, le partage du temps de travail n'est pas une mesure socio-économique ponctuelle. C'est un véritable choix de société.

Les Equipes Populaires sont un mouvement d'éducation permanente. Elles font partie du MOC (Mouvement Ouvrier Chrétien). Depuis 1984, elles travaillent la question de l'exclusion sociale. Les Equipes Populaires ont produit des dossiers qui peuvent vous permettre d'aller plus loin dans la réflexion.

Pour tout contact : Equipes Populaires,  
rue de Gembloux, 48 - 5002 Namur  
Tél : 081 / 73 40 86.

<sup>1</sup> Aznar Guy, *Le travail, c'est fini (...) et c'est une bonne nouvelle*, Paris, Belfond, 1990



Photo extraite de "Taal magazine", mars-avril 1983, p 1

## DE L'EXCLUSION CULTURELLE À L'INTERCULTUREL : UNE PÉDAGOGIE DE LA CITOYENNETÉ

«Dieu, n'arrivant pas à réconcilier les deux ennemis, il les attacha par leurs extrémités» Platon, dans *Le Phédon*.

par *Bénédicte Meiers*, JEC SUP

Les mécanismes de l'exclusion culturelle et les phénomènes de ségrégation qui s'ensuivent sont à l'oeuvre quotidiennement, sournoisement parce que souvent inconscients, mais de façon toujours plus impitoyable à mesure qu'ils deviennent explicites et trouvent une expression politique en passe de constituer un courant d'opinion. Ils finissent par pousser ceux qui en sont l'objet dans la déchéance ou les derniers retranchements de la violence. Et pourtant nous sommes condamnés à vivre ensemble.

### VOUS AVEZ DIT «CULTURES»?

Les problèmes de l'exclusion culturelle concernent une population de plus en plus diversifiée sur le plan ethnique et visent aussi bien la manifestation de différences externes qu'internes à un Etat donné. Il n'y a pas de lieu décisif pour la diversité culturelle et son refus. Comme le fait remarquer Michel de Certeau<sup>1</sup>, s'il n'y pas reconnaissance et acceptation des différences socio-culturelles entre Français par exemple (Basques, Bretons,...), il n'y aura pas davantage reconnaissance et acceptation des différences entre Algériens et Français.

D'emblée, l'exclusion culturelle pose donc la question de la différence et son corollaire, celle du droit pour un individu et un groupe de vivre sa différence harmonieusement, dans une société donnée. Il ne s'agit pas ici de fétichiser l'immigré, l'étranger, processus qui apparaît plutôt comme un des effets secondaires de l'idéologie centralisatrice et nationaliste qui refoule les différences internes dites «minoritaires» et qui survalorise les différences externes entre nations. L'occultation des différences internes atrophie, dans l'appareil administratif, politique et éducatif, tout comme dans les coutumes sociales, ce que l'on peut appeler la «pratique de la différence», à savoir, l'apprentissage et l'exercice des procédures qui permettent la compatibilité et la communication entre groupes culturellement hétérogènes.

Toutes les cultures (allemande, égyptienne, scandinave, balkanique,...) possèdent chacune leur propre identité, leur langage, leur système de communication non verbale, leur folklore, leur histoire et leurs usages. Mais les différences culturelles auxquelles nous pouvons être actuellement confrontés dans un espace géographique restreint, n'apparaissent plus sous la forme d'un système cohérent et stable tel que la tradition ethnologique nous a habitués à le penser. Ce modèle correspond de moins en moins à la réalité: la plus grande mobilité des individus et les brassages des groupes sociaux ont produit une fragmentation des identités socio-culturelles et des combinatoires parfois insolites. Des systèmes référentiels d'hier, il ne reste souvent que les «reliques»: des gestes, des récits ou des

signes détachés de l'ensemble auquel ils appartenaient et acquérant pourtant une valeur ou une force d'autant plus grande. Dans cette évolution, l'identité culturelle prendrait une forme métonymique, se désignant par des traits significatifs qui n'organisent plus nécessairement la vie sociale mais la ponctuent.

Dans les villes, l'expérience quotidienne des enfants immigrés et autochtones, culturellement majoritaires ou pas, à l'école comme en dehors, est de plus en plus marquée par la diversité culturelle et linguistique. La difficulté pour les enfants de migrants, c'est que leur propre identité culturelle est en phase de redéfinition -car la culture est un processus en transformation permanente- avec tous les tourments et les questionnements que cela suscite. En effet, même si on est passé d'une immigration de travailleurs en transit à l'établissement d'une population étrangère stable, ce qui transforme le profil classique du migrant, la migration conduit toujours à une rupture culturelle et à une situation d'interface. Bien souvent, il apparaît même que le déracinement a déjà débuté par une relégation sociale au pays d'origine. Quoi qu'il en soit, arrivés au pays d'accueil, la rencontre des cultures (ou le choc, selon la personnalité concernée) amène les jeunes à élaborer de nouveaux modèles culturels, faits d'éléments de la culture d'origine des leurs, de l'histoire de l'immigration vécue par leurs parents et de la façon particulière dont ils intègrent la culture au quotidien de l'environnement où ils vivent. C'est essentiellement la «socialisation» dans un environnement socio-culturel spécifique, avec ses normes et valeurs, ses conceptions de l'existence humaine et ses pratiques de vie, qui va façonner le cadre de référence de l'enfant, de l'adolescent, d'où l'importance cruciale de la qualité de cette phase de socialisation pour le jeune migrant: elle conditionnera toute son intégration dans la société d'accueil et le développement de sa personnalité.

### MOTIFS D'EXCLUSION

On constate que les obstacles rencontrés par les populations étrangères dans leur effort d'affirmer, de faire accepter et de développer leur culture sont d'autant plus élevés qu'elles appartiennent, aux yeux de la population autochtone, non seulement à une «culture étrangère», mais aussi et surtout à une couche et à une culture sociale qui ne se trouvent guère valorisées au sein du système socio-culturel dominant en place.

Dans un certain type de famille, la «famille étendue», il est une dimension qui entraîne pour les enfants de migrants une grande difficulté de socialisation: la conjugalité. Dans la famille étendue du pays d'origine, le couple des parents n'a pas à assurer seul les

responsabilités éducatives, il les partage avec d'autres membres de la famille. Or, en pays d'immigration, le couple doit exercer seul une discipline qui était du ressort d'un contrôle social plus large. Les enfants étant souvent sensibles aux codes de leur classe d'âge, il s'ensuit des contradictions fréquemment génératrices de heurts. Contradictions souvent renforcées par la façon dont fonctionne l'école : généralement en vase clos par rapport à l'environnement social et culturel de ceux qui la fréquentent. Non seulement l'école, facteur privilégié de socialisation, contribue à accentuer le fossé parents-enfants, mais en outre, elle tient rarement compte des handicaps socio-linguistiques de départ. Les jeunes des minorités ethniques se retrouvent massivement exclus des filières classiques de scolarisation, à tous les niveaux. L'école oublie également qu'elle est une institution éminemment culturelle: les modes et les contenus de l'enseignement sont déterminés par la culture, et les cultures d'origine européenne ont «institutionnalisé» un certain type de savoir et imposé des modalités d'apprentissage qui font souvent fi de la nature fondamentale de l'homme. A ce propos, pour E.T. Hall<sup>2</sup>, l'une des formules intéressantes qui permettrait de renouveler l'éducation serait de «remodeler la pédagogie en fonction de ce que l'on sait déjà sur l'importance des divers modes sensoriels dans les processus d'acquisition et de stockage de l'information (...), sur l'homme en tant que primate, sur la relation entre la dimension de l'école et son fonctionnement et sur l'acceptation de la réalité culturelle et la nécessité de préserver les valeurs culturelles de chaque groupe ethnique». Au sein de la DAJEP<sup>3</sup>, on pense également que l'école doit prendre conscience du fait qu'elle constitue un espace important de communication sociale pour l'enfant et que, par eux, elle peut le devenir également pour les parents. «Une école qui, également à travers ses liens avec le quartier, sollicite la collaboration des parents (...), fait progresser les parents dans leur propre éducation permanente et oeuvre pour la réduction des inégalités de chances éducatives»<sup>4</sup>.

Les problèmes d'exclusion culturelle sont aussi étroitement liés aux changements socio-économiques que connaissent les sociétés industrialisées. Les mutations qui se jouent actuellement sont inscrites dans un processus de concentration urbaine et dans un contexte de crise économique qui influencent les relations entre groupes socio-culturels et favorisent le repliement des communautés autochtones et étrangères sur elles-mêmes. Ces changements socio-économiques (internationalisation des échanges, planétarisation et dérégula-

tion de l'économie, marché de l'information, vieillissement de la population, chômage grandissant,...), décor dans lequel évoluent le culturel et le scolaire, affectent en profondeur l'organisation de la société. Elle est remise en question par un processus de modernisation qui transforme la structure du marché de l'emploi et implique l'acquisition de compétences toujours plus diversifiées, plus fines et plus complexes. Les populations étrangères sont évidemment les premières touchées par les difficultés de maîtrise de l'environnement et sont engagées contre leur bon vouloir dans l'engrenage des désavantages cumulatifs : pauvreté, instruction déficiente, blocages culturels, chômage, problèmes de logement, de santé ... exclusion, déprime, délinquance, drogue ... rébellion! Car une des choses les plus dévastatrices qui puisse arriver à un individu est de ne pas réussir à réaliser ses potentialités, à construire son identité et à être reconnu, entendu, écouté et enfin, considéré comme apte à participer pleinement et réellement à la vie sociale

et culturelle du milieu dans lequel il existe. L'impuissance conduit dans ce cas à une sorte de vide corrosif, d'aspiration, de frustration et de rage déplacée qui envahissent l'individu. Si des comportements racistes de la part de la population autochtone provoquent chez les jeunes des explosions ponctuelles de colère, le manque de perspective d'intégration et d'ascension socio-professionnelle les pousse fréquemment dans la résignation. Que la rage se retourne vers l'intérieur contre eux-mêmes ou à l'extérieur contre les autres, il en résulte un effroyable gâchis social. Mais le regard ainsi posé sur la recherche d'identité des migrants ne devrait pas masquer la crise d'identité que traversent également les sociétés d'accueil. Dans nos sociétés modernes, caractérisées par une érosion générale des normes et valeurs traditionnelles, soumises à des changements rapides et multiples, non seulement les migrants, mais tous

les membres de la société, ont des difficultés à définir leur identité culturelle. Dans un tel contexte de déstructuration des identités, la peur de «l'autre» peut s'avérer très prenante, envahissante, et affoler la raison.

#### QUELLE ISSUE?

Les jeunes appartenant aux minorités ethniques cherchent à afficher et à défendre leur «spécificité» et revendiquent le «droit à la différence». Les partisans du «multiculturel» -courant en faveur de la cohabitation des personnes et des contenus culturels d'origine différente- plaident aussi pour le respect des différences. Ces

गौतम नारी शापबश उपल  
चरण कमल रज चाहती कृपा

வதமி வீருகுழை யிரவு நன்படி  
காதல்கண் டினார்ந்தன கதிருந்  
சீதைதன் கருத்தினைச் செவியி  
தூதுசென் றுகாரப்பன போடி

ح ح خ د ذ ر ز س ش ص ض  
گ گ ن ن ه و ی

Écritures hindi, tamoul et ourdou (photo extraite du "Courrier de l'Unesco", juillet 1983, p 20)

attitudes sont certes légitimes mais, lorsque les groupes en présence sont numériquement dissemblables, on risque de cautionner des relations fort inégalitaires (il est différent de moi qui suis la norme) et d'enfermer les cultures minoritaires dans des ghettos. Face à certaines cultures pour lesquelles on a moins d'affinités, le danger est grand de passer un peu rapidement du concept de «différence» à celui de «handicap», en débouchant facilement sur la pédagogie compensatoire qui lui est associée. En fait, la menace est toujours proche de tomber dans une «racialisation» de la culture. La différence ne se borne alors plus à conférer une identité : elle sert à identifier, à marquer, à stigmatiser et partant, à exclure, inconsciemment ou pas, tous ceux qui n'appartiennent pas au groupe dominant : à maintenir dans la différence, on assure la pérennité du pouvoir. A titre d'exemple, comment expliquer autrement ce qui se passe actuellement en Allemagne. «Le retour, chaque année, de centaines de milliers d'Allemands «ethniques» - du Kazakhstan, de Roumanie, de Pologne, etc. - remet constamment sur la table la question de la germanitude (...). Venus d'une autre époque, accompagnés d'une nombreuse marmaille, chargés de sacs en plastique, les rapatriés reçoivent automatiquement un passeport frappé de l'aigle s'ils peuvent justifier d'une ascendance allemande. Pour la plupart, surtout les jeunes, la connaissance de la langue de leurs ancêtres se limite à ja et à nein. Devenir Allemand, en revanche, relève du parcours initiatique. Pour un Turc de vingt-cinq ans né à Hambourg, propriétaire d'une petite entreprise, parfaitement germanophone, connaissant tous les dédales de l'administration, l'épreuve de la naturalisation est décourageante, voire humiliante. Non seulement on lui demande d'abandonner sa nationalité d'origine mais, en outre, la police mène une enquête de voisinage pour juger des bonnes moeurs de l'aspirant citoyen»<sup>1</sup>. En outre, à se focaliser abusivement sur les différences, on court l'autre risque extrême : celui du relativisme absolu des cultures qui enferme chacune d'elles dans sa cohérence interne. A ce degré, il n'y a plus de valeurs humanistes, l'humain se scotomise dans le culturel ; on débouche sur le déterminisme culturel et son corollaire : l'incommunicabilité entre les groupes.

Face à la pluralité des cultures qui forment la mosaïque de notre société, les protagonistes de l'«interculturel» - concept qui s'est développé vers la fin des années septante - préfèrent adopter une démarche plus volontariste. Il s'agit de «créer un mouvement dialectique entre l'affirmation des identités (des différences), leur mise en présence et leur intégration novatrice. Cette attitude interpelle les individus et les groupes dans leur tentation de se vivre unidimensionnels. Au coeur même de chacun se rejoue la diversité et l'envie de la réprimer»<sup>2</sup>. Les initiatives dites «interculturelles» reconnaissent donc les différences culturelles, mais organisent aussi leur rencontre. Dans «interculturel», il y a «inter», ce qui implique que l'on renonce à toute perspective unilatérale et que les acteurs s'interrogent autant sur eux-mêmes que sur les autres, dans une véritable réciprocité des perspectives, et selon un processus de connaissance mutuelle. Une démarche interculturelle est une démarche pédagogique extrêmement fine qui tend à négocier deux pôles : l'identité et l'altérité.

Toutefois, les relations entre groupes socio-culturels resteront des

rapports conflictuels. Il y a toujours un moment où ses propres convictions, conceptions et coutumes se heurtent à celles de l'autre, différent ; il y a toujours un moment où l'on touche à l'incommunicable. Il est donc impossible de souscrire à l'idéologie idéaliste qui supposerait possible une réglementation des conflits éminemment humains, par la seule voie de la compréhension mutuelle et par le recours à une unité fondamentale de l'humain. Il semble que les intérêts et les incompatibilités en jeu requièrent une gestion de ces rapports conflictuels dans un cadre socio-politique adéquat qui intègre la tolérance, cette «vertu incommode» d'après Bernard Williams<sup>3</sup>, impliquant chez chacun une «tension entre l'adhésion à ses valeurs personnelles et l'acceptation de celles d'autrui», sans relativisme<sup>4</sup>. Toujours selon Williams, une société où l'on voit la tolérance en acte n'est possible qu'en incorporant à la structure même de l'Etat, l'acceptation de la pluralité. «Une société bâtie sur ce modèle, dont la cohésion repose sur une armature de droits et sur une aspiration à un respect égal pour tous plutôt que sur une communauté de convictions profondes et spécifiques, requiert un idéal de citoyenneté propre à assumer pareille charge». Celui qu'il propose est l'«idéal d'autonomie». C'est à cela que le pouvoir étatique doit servir : à rendre cette autonomie possible. Car un individu vraiment libre, autonome, peut à la fois assumer sa propre vie, être sujet de son histoire, rester maître de ses convictions propres, et prendre conscience que plus d'un chemin mène à la vérité et qu'aucune culture n'est infaillible ou mieux préparée que d'autres dans cette recherche. Sans crainte de l'altérité, il peut oser la confrontation des cultures et la construction d'un espace d'expression libre où chacun relève le défi que nous lance la mutation sociétale en cours.

Mais une collaboration véritable entre les différents groupes et communautés culturels, considérés en tant que partenaires et interlocuteurs égaux, semble encore réclamer un élargissement, voire une «normalisation» de la participation des migrants, des minorités ethniques aux activités dans les secteurs de la société. Les Pays-Bas, la Suède et certains cantons en Suisse ont fait un pas important dans ce sens en instituant le droit de vote des habitants d'origine étrangère aux élections locales. Dans ce cadre, l'immigration ne serait plus qu'un miroir ayant sollicité toute la société à reconnaître la nécessité et l'urgence de la formulation de nouvelles solidarités.

<sup>1</sup> Cfr. *Diversité culturelle*, in *L'Interculturel. Enjeu de société*, DAJEP, n° 1, déc. 1987., pp 28-32

<sup>2</sup> Cfr *Les Bases culturelles fondamentales de l'éducation*, in *Au-delà de la culture*, Paris, Seuil, 1979, pp.185-207

<sup>3</sup> Dossiers Animation Jeunesse Education Permanente, Centre Culturel Marcel Hicter, Ministère de la Communauté Française

<sup>4</sup> DAJEP, n°1, décembre 1987, p. 8

<sup>5</sup> Propos du démographe Klaus Bade, directeur de l'Institut des migrations à Osnabrück, recueillis par L. Delattre et J.M. Gonin in *Le Vif-L'Express*, 5-11 juin 1992, p. 58

<sup>6</sup> DAJEP, *Op. cit.*, p. 3

<sup>7</sup> Bernard Williams est un philosophe anglais qui occupe actuellement la chaire de philosophie morale à Oxford. Il a notamment publié, en traduction française. *L'Éthique et les limites de la philosophie*, Paris, Gallimard, 1990.

<sup>8</sup> Cfr. *Une vertu incommode*, in *Eloge de la tolérance*, le *Courrier de l'Unesco*, juin 1992

(suite de la page 1) (menacée aussi d'éclatement, ce qui briserait son principe même : la solidarité), a fixé pour le chômage une enveloppe budgétaire sur base du nombre de chômeurs indemnisés au début du conclave et a renforcé les critères d'exclusion. Et ce, au moment où l'OCDE (Organisation de Coopération et Développement Economiques) prévoit une augmentation du chômage dans tous les pays développés et que le chiffre de 100 000 pertes d'emploi est avancé pour la Belgique en plus des 24 000 chômeurs supplémentaires par rapport à l'an passé. On a augmenté le ticket modérateur pour la journée d'hospitalisation et on a supprimé l'indexation des barèmes fiscaux. En fait, l'assainissement budgétaire ne tient pas compte de la capacité contributive de chacun. Ainsi, comme le fait remarquer A. Tondeur, les revenus des entreprises ont augmenté de 73% en dix ans, la contribution patronale est donc dérisoire par rapport aux gains réalisés. Par contre, la désindexation des barèmes fiscaux va frapper plus durement les revenus bas et moyens du fait des mécanismes de calcul de l'imposition. A privilégier le débat budgétaire au débat politique visant le bien-être de la majorité sociale, les besoins sociaux continuent d'être écrasés par les impératifs de profit d'une minorité. Et, paradoxalement, c'est dans un secteur social et culturel (au sens large) sous-financé que devront être trouvées des réponses diversifiées à cette demande galopante de qualité de vie, demande portant aussi sur l'établissement de relations réciproques en termes de solidarité financière et de développement personnel et qualitatif.

Face à cette situation, nous faisons ici écho à une proposition de Georges Liénard lancée en décembre 1990, (assises de "Démocratie et Créativité" in, op. cit., pp 17-18) concernant quatre pistes à suivre pour "développer l'espoir" (n°6, pp 17-18).

1. Il faut relancer un débat public et contradictoire sur les finalités du système économique. Les simples exigences d'une économie au service de l'homme, d'une économie dont les finalités doivent être

définies sans subir la loi du profit à court terme, permettent de structurer un nouvel horizon. Prendre, par exemple, au sérieux, dans le domaine du marché immobilier, l'exigence de la Charte des Droits de l'Homme portant sur le droit au logement, oblige à structurer autrement les débats, les positions et les projets de loi (...).

2. Le secteur social et culturel non marchand, qu'il soit public ou associatif, doit poursuivre un effort de rigueur et de gestion tout en n'acceptant pas les critères de rentabilité définis par le profit(...).

3. L'existence de services et d'activités de qualité dans le secteur culturel et social doit être financée. Si le secteur non marchand est celui de la qualité de la vie définie comme développement personnel et collectif, alors chaque citoyen, chaque institution doit poser clairement le problème du financement de ces services et activités. Et, puisque, quelque part, quelqu'un doit payer, on doit estimer que la question des sources de financement devient de plus en plus incontournable, qu'il s'agisse de la base taxable ou de l'assiette imposable, ou qu'il s'agisse de parler de nouveaux impôts. Dans les deux cas, le débat contradictoire et la délibération démocratique sur qui, combien et comment payer, doit être posé.

On comprend qu'il s'agit là d'un débat difficile voire impopulaire, mais le chemin à parcourir n'est-il pas celui de la légitimité de l'impôt et du financement des secteurs destinés à développer, pour les personnes et les groupes, une qualité de vie à la fois sur le plan culturel et social ?

4. Beaucoup de mesures économiques ont été prises pour favoriser les aides à l'investissement dans le secteur marchand. Il est sans doute important aujourd'hui de proposer et de prendre des mesures spécifiques et structurelles pour le développement de l'emploi dans le secteur culturel et social non lucratif.

<sup>1</sup> Georges Liénard est chargé de cours à l'U.C.L., directeur de la FOPES (Faculté Ouverte de Politique Economique et sociale) et secrétaire politique du MOC (Mouvement Ouvrier Chrétien).

La Jeunesse Etudiante Chrétienne dans l'Enseignement Supérieur a pour objectif de favoriser, parmi les étudiants, une réflexion critique sur la situation d'étudiant ici et ailleurs, de susciter une prise de responsabilité dans l'école, la fac, la société.

Subjectif est la Lettre bimestrielle d'analyse et d'information de la JEC SUP. Elle est diffusée gratuitement dans les écoles supérieures et sur les campus universitaires. La reproduction des articles est non seulement autorisée mais également souhaitée, à condition expresse de mentionner auteur, titre et références de publication.

Contact : JEC SUP, rue du Marteau 19, 1040 Bruxelles

Réalisation technique : M. Trenson et M.-L. Lemaire

Comité rédactionnel : B. Meiers, L. Vandendorpe, M.D. Zachary

Editeur responsable : M.-D. Zachary, rue du Marteau 19 - 1040 Bruxelles

Une formule d'abonnement à la revue vous permettra de la recevoir directement à chaque parution. Pour cela, il vous suffit de verser 250 Fb (abonnement de soutien à 500 Fb), donnant droit à 6 numéros, au compte n°000-0676402-21 de la JEC SUP a.s.b.l. avec la mention "abonnement". Tout don est également le bienvenu pour nous encourager à poursuivre notre action.